

rapport annuel

2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005
2005 2004-2005 **2004-2005** 2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004
2004-2005 2004 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005
2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004
2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005
2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004-2005 2004

20^e anniversaire



LE VIRAGE

Readaptation en alcoolisme, toxicomanie et jeu excessif

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Virage franchit son 20^e anniversaire cette année et nous entendons bien le souligner et mettre en évidence ce qui caractérise le mieux notre organisation : un haut niveau de professionnalisme branché sur les meilleures pratiques, de l'enthousiasme pour la clientèle, le souci constant de nous améliorer et, il faut l'avouer, la cordialité de nos rapports avec les clients et partenaires. Nous l'avons souvent dit : une des grandes forces du Virage ne réside pas dans sa taille mais dans la qualité des liens qu'ils a su développer avec le reste du réseau en Montérégie.

On se rappellera que la dernière année a été bouleversante pour l'ensemble des établissements qui, pour la plupart, ont dû se regrouper en centres de services sociaux et de santé. Pour Le Virage, ce fut l'occasion de consolider ses orientations cliniques et de formaliser encore davantage son mode de gestion et d'encadrement. L'adoption de politiques sur la tenue des dossiers, l'examen des plaintes et la préparation d'une politique sur la courtoisie au travail ont contribué à expliciter nos standards de pratiques et les attentes de chacun dans des domaines jugés essentiels.

Ainsi par exemple, avant d'adopter formellement l'offre de service du Virage, les membres du conseil ont souhaité consulter les partenaires et recueillir leurs points de vue sur notre organisation de service et l'état de nos collaborations. Des groupes de consultation ont été mis en place et les résultats sont venus valider les grandes orientations cliniques qui étaient proposées. Les recommandations qui en ont découlé nous indiquent que Le Virage doit développer davantage encore ses complémentarités avec les partenaires dans ses actions auprès des clientèles adolescentes particulièrement et des personnes qui présentent des problèmes de santé mentale. Ces recommandations ont, entre autres, inspiré le conseil lorsqu'il a adopté les orientations stratégiques pour les prochaines trois années.

Par ailleurs, dans sa démarche de responsabilisation des employés, domaine où Le Virage fait preuve d'un haut niveau d'innovation, nous avons formalisé les modalités de participation et d'encadrement des employés au terme d'une longue réflexion partagée entre syndicats, direction et membres du conseil. Cette démarche a un impact déterminant sur le sentiment d'appartenance, la fierté des employés et, par conséquent, sur la qualité des services rendus aux clients.

Comme résultat, Le Virage a rejoint, dans l'ensemble de ses services, 4310 personnes au cours de l'année mis à part les membres de l'entourage de ces clients. Bien que ce nombre continue d'augmenter, Le Virage est encore loin de réaliser pleinement sa mission en Montérégie puisque bon nombre de personnes qui ont des problèmes de consommation ou de jeu doivent attendre longtemps avant d'avoir une première évaluation. Pour beaucoup d'entre elles, les délais dépassent leur capacité d'attendre et leur situation s'aggrave parfois dangereusement.

Au menu de l'année qui vient, nous sommes à consolider la programmation auprès des clientèles et à resserrer l'arrimage avec les nouveaux centres de santé et de services sociaux pour faciliter l'accessibilité et la référence des clients. Nous systématiserons encore davantage nos pratiques cliniques et administratives en préparation avec la démarche d'agrément et devons maintenir les activités de visibilité auprès des clientèles et des décideurs du réseau.

Nous tenons enfin à exprimer notre reconnaissance à tous les employés, bénévoles et administrateurs qui contribuent au développement du Virage et à la qualité de ses services.

le président

Ronald Tremblay

le directeur général

François Pierre Ménard

La mission du centre

Le Virage est un établissement public du réseau de la Santé et des Services sociaux qui offre des services de réadaptation à la personne aux prises avec une consommation problématique de drogue, d'alcool ou de médicaments psychotropes ou un problème de jeu pathologique :

- › Dans un contexte de deuxième ligne, c'est-à-dire sur référence principalement,
- › En accord avec les orientations nationales et des objectifs régionaux en matière de toxicomanie et du jeu pathologique,
- › Adaptés aux besoins identifiés dans chacune des sous-régions de la Montérégie,
- › En collaboration avec les ressources existantes et en complémentarité avec elles tant au point de vue de la définition des clientèles cibles que de celui des choix d'intervention.

Des services pour tous

Les services du Virage sont variés et adaptés à la réalité des personnes dépendantes ou de leur entourage afin de répondre efficacement à la demande d'aide. Le Virage offre des services externes ou résidentiels selon l'évaluation du besoin de la personne. Ces programmes s'adressent pour la plupart aux membres de l'entourage.

Les services externes

- › Programme pour les jeunes de moins de 25 ans qui ont une consommation problématique;
- › Programme pour les adultes de 25 ans et plus qui présentent une difficulté au niveau de leur consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments;
- › Programme pour les adultes aux prises avec une problématique de jeu de hasard.

Les services résidentiels

- › Programme de désintoxication-stabilisation : vise la récupération physique des adultes présentant un risque de sevrage lors de l'arrêt de la consommation; ce programme peut être un préalable à une démarche de réadaptation plus intensive;

- › Programme résidentiel de réadaptation : s'adresse aux adultes qui ont besoin d'un encadrement et d'une exposition intensive au traitement pour stabiliser leur situation.

Les services spécialisés

- › Programme d'accès à la méthadone qui s'adresse à la clientèle héroïnomane en collaboration avec l'Unité de médecine familiale de l'Hôpital Charles LeMoynes;
- › Programme toxicomanie – santé mentale, en développement, qui permettra d'évaluer la prévalence de cette clientèle et qui nous guidera à nous préparer adéquatement;
- › Programme d'évaluation des conducteurs en vertu d'une entente avec la Société d'assurance automobile du Québec. Il s'adresse aux conducteurs condamnés pour avoir conduit un véhicule routier avec des facultés affaiblies ou pour tout conducteur présentant un problème avec l'alcool ou la drogue;
- › Programme concerté d'intervention auprès des jeunes qui présentent des difficultés graves d'adaptation et de toxicomanie. Il s'agit d'une collaboration étroite avec le Centre jeunesse de la Montérégie à l'intention de ses clients hébergés dans les unités de réadaptation.

Les effectifs

Le personnel

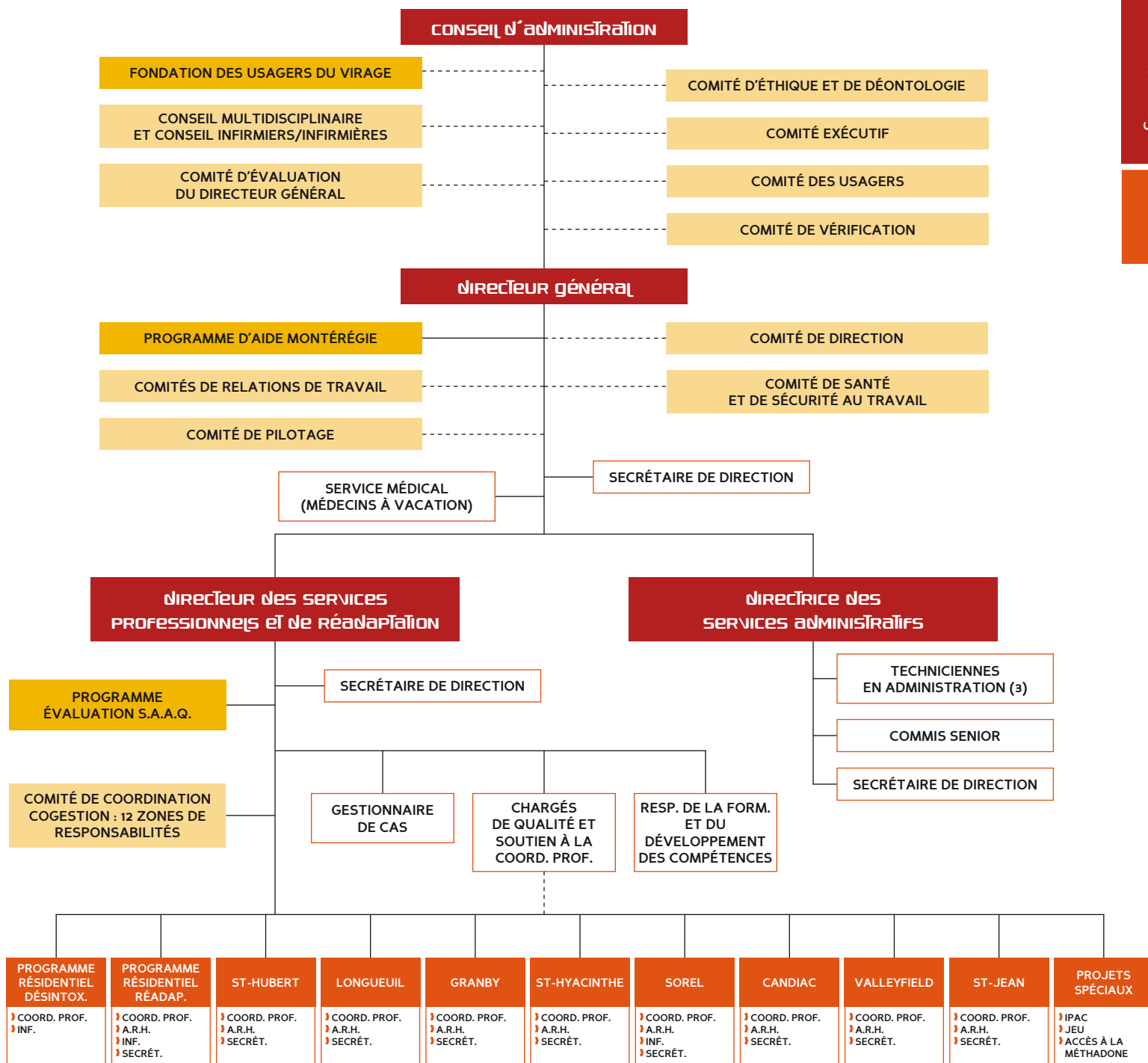
Le personnel détenteur de postes	ETP
Personnel cadre	
› Temps complet	6
Personnel régulier	
› Temps complet	62
› Temps partiel	5
› Nombre de personnes : 10	
Le personnel non détenteur de postes (occasionnels)	
› Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice : 31399	17
Total	90

Les médecins

Le plan régional des effectifs médicaux alloue au Virage trente-trois heures semaine pour des services omnipratiques et quatre heures par semaine pour des services en psychiatrie. Dans les faits cependant, l'évaluation et le suivi de la clientèle

qui présente des risques de sevrage et des problèmes de santé concomitants sont assumés par trois omnipraticiens qui combent actuellement, au total, dix-sept heures par semaine. Bien qu'en-core insuffisante, cette présence médicale est indispensable à une prise en charge complète et efficiente de notre clientèle.

la structure organisationnelle



PROGRAMMES CLIENTÈLES

Le Virage s'est doté de programmes de base dans les services externes afin d'offrir une plus grande qualité, accessibilité et fluidité dans les services offerts à ses clientèles jeunes et adultes. De plus, une réorganisation de son programme de désintoxication a permis également d'améliorer son offre de services aux personnes présentant des risques de sevrage.

LES SERVICES RÉSIDENNELS EN TOXICOMANIE

Le programme de désintoxication

Une réorganisation importante du programme de désintoxication s'est avérée nécessaire afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle présentant des risques de sevrage.

Le tableau 1 présente le nombre de personnes admises et la durée moyenne de leur séjour dans nos programmes de désintoxication.

On observe une diminution de la clientèle pour les ressources de la Maison La Margelle et Venyse Lavictoire. Cette diminution s'explique principalement par la réouverture du Passant et la réorganisation du programme. Les durées moyennes de séjour sont demeurées relativement stables.

Le programme de réadaptation en résidence (tableau 2)

Le nombre de personnes admises et la durée moyenne de leur séjour pour le programme de réadaptation en résidence sont demeurés stables pour l'année 2004-2005.

Les services externes en jeu pathologique

Le tableau 3 illustre l'évolution des ouvertures et fermetures de dossiers ainsi que des demandes de service.

L'augmentation de 10,3% des ouvertures de dossiers et de 16,4% de fermetures de dossiers s'explique principalement par le développement de services externes pour les joueurs dans la région de Sorel.

Programme d'évaluation des personnes à risque de conduire avec les facultés affaiblies

Dans le cadre d'une entente avec la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, Le Virage procède à l'évaluation de conducteurs ayant été arrêtés avec les facultés affaiblies afin de déterminer le risque de récidive. En 2004-2005, 974 évaluations ont été réalisées comparativement à 527 l'année précédente. Cette augmentation s'explique par une modification de la loi qui oblige les conducteurs qui ont une première offense de conduite avec facultés affaiblies à se soumettre à une évaluation.

tableau 1

Ressources	2003-2004		2004-2005		Écart	
	Admissions	Durée moyenne de séjour	Admissions	Durée moyenne de séjour	Admissions	Durée moyenne de séjour
Maison La Margelle	157	7,3 jours	106	6,8 jours	-51 (-33%)	-0,5 (-6%)
Le Passant	ND	ND	42	6,09 jours	+42 (+100%)	+6,09 (+100%)
Venyse Lavictoire	168	6,6 jours	161	7,4 jours	-7 (-4%)	+0,8 (+12%)

LES SERVICES EXTERNES EN TOXICOMANIE

Les services externes ont été utilisés par 4 017 personnes soit une légère augmentation de 1% par rapport à l'an dernier.

Le tableau 4 illustre plus spécifiquement l'évolution des ouvertures et fermetures de dossiers et des demandes de service pour les deux dernières années.

La diminution de 2,3% du nombre de dossiers ouverts et de 1,4% de dossiers fermés en 2004-2005 s'explique principalement par la diminution de 10% du nombre d'heures travaillées. Cette diminution résulte des difficultés de recrutement du personnel clinique rencontrées par Le Virage. Ainsi, plusieurs absences du personnel clinique n'ont pu être comblées. Toutes choses étant égales par ailleurs, nous constatons qu'à nombre d'heures travaillées équivalentes, Le Virage a augmenté de près de 8% sa performance en termes d'ouvertures de dossier.

LES DÉFIS POUR 2005-2006

Plusieurs défis importants attendent l'organisation pour 2005-2006 :

- » La consolidation des programmes de base en toxicomanie ;
- » La consolidation de nos procédures concernant la tenue des dossiers des usagers ;
- » La mise en place d'un programme de base pour les joueurs pathologiques et les membres de leur entourage ;
- » La préparation de l'organisation au processus d'agrément ;
- » La mise en place d'un mécanisme d'accès résidentiel pour les jeunes.

tableau 2

Programme de réadaptation en résidence	2003-2004	2004-2005	Écart
Admission	117	117	0 (0%)
Durée moyenne de séjour	21,9 jours	21,3	-0,6 (-2%)

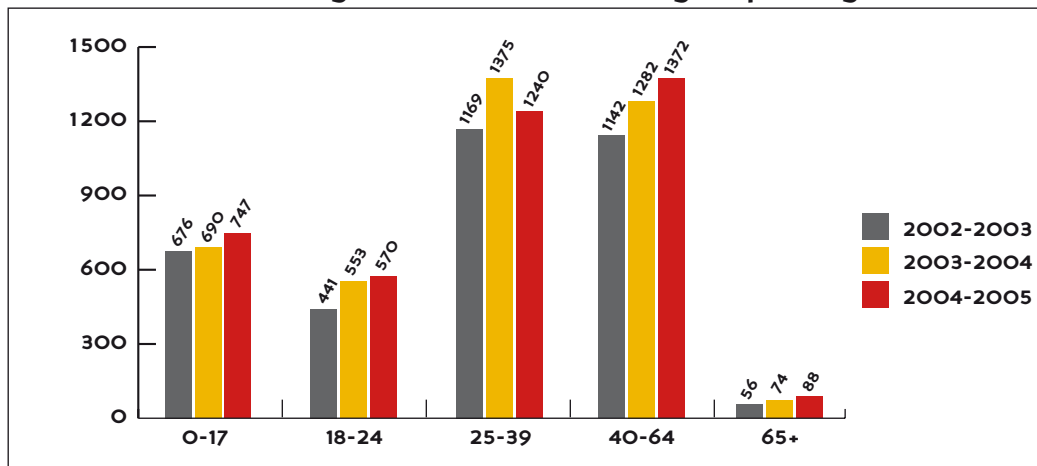
tableau 3

Description	2003-2004	2004-2005	Écart
Ouvertures de dossiers	204	225	21 (+10,3%)
Fermetures de dossiers	219	255	36 (+16,4%)
Demandes de service	298	373	75 (+25,2%)

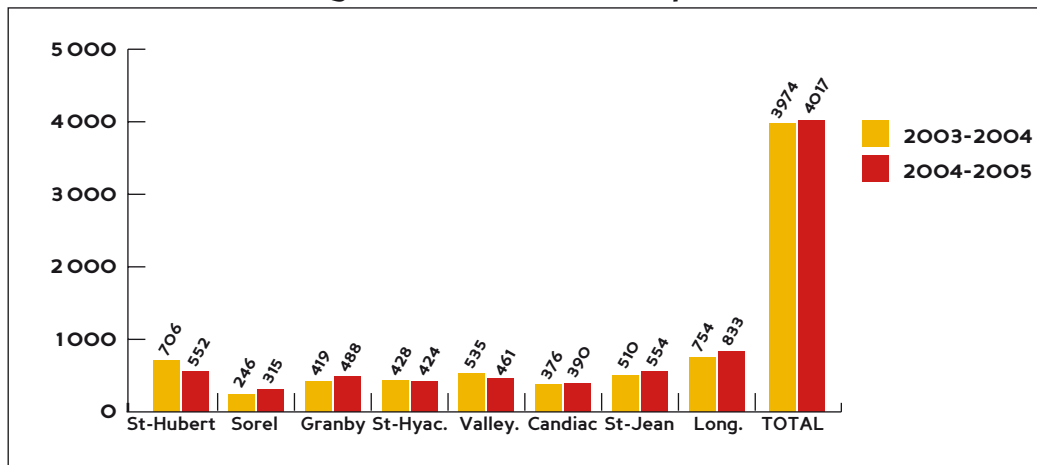
tableau 4

Description	2003-2004	2004-2005	Écart
Ouvertures de dossiers	2 273	2 221	-52 (-2,3%)
Fermetures de dossiers	2 180	2 150	-30 (-1,4%)
Demandes de service	3 418	3 775	357 (10,4%)

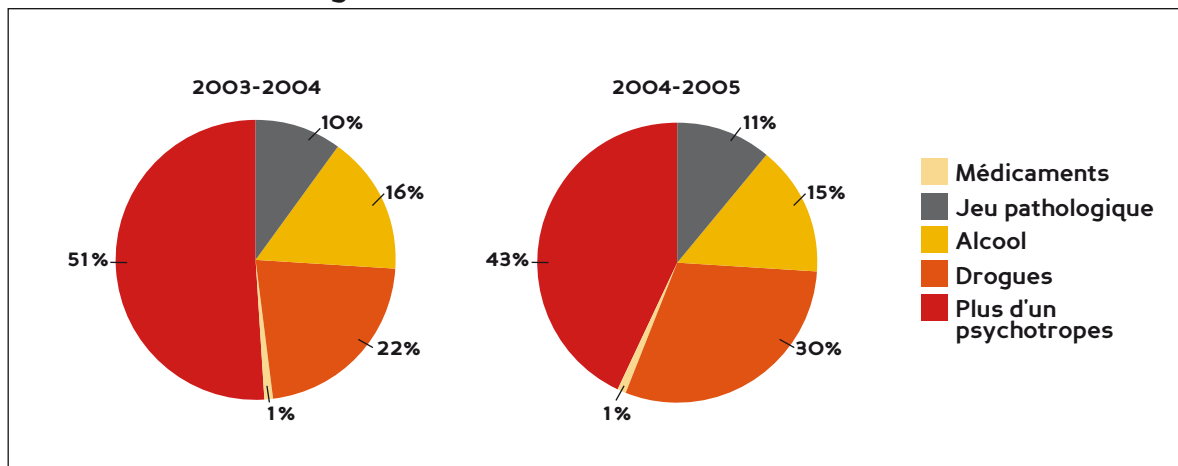
Distribution des usagers inscrits selon le groupe d'âge



Distribution des usagers inscrits selon le point de service



Distribution des usagers inscrits selon le motifs de consultation



Rapport annuel des plaintes

Au cours de l'année 2004-2005, deux plaintes ont été formulées par écrit au commissaire local à la qualité des services. Le délai de traitement de ces plaintes a été de 33 jours.

Les deux plaintes déposées portaient sur des relations interpersonnelles et elles ont été traitées à la satisfaction des usagers. Le Rapport sur les plaintes des usagers a été acheminé à l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie le 20 juin 2005.

Le comité des usagers

Le Comité des usagers du Virage exerce fidèlement les responsabilités que lui confie la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Ces fonctions sont principalement orientées vers la protection et le respect des usagers de l'établissement. Il a pour mandat entre autres :

- › de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- › de promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et d'évaluer la satisfaction de ces derniers à l'égard des services reçus;
- › de défendre les droits et les intérêts des usagers;
- › d'accompagner et d'assister sur demande un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte.

Dix réunions ont eu lieu au cours de l'année 2004-2005.

Pour l'année 2005-2006, le Comité des usagers a pour objectif de travailler en collaboration avec la Fondation des usagers du Virage afin d'augmenter les activités et services non cliniques qui pourraient être un atout pour le rétablissement des usagers.

Le bénévolat au centre

Grâce à l'appui financier du Comité des usagers, différentes activités sociales ont été organisées dans le but de sortir les usagers de leur isolement. Ces activités, organisées par des bénévoles avec le support d'intervenants, ont regroupé en moyenne quinze usagers hebdomadairement. La détente, les différentes fêtes (Saint-Valentin et Noël), les cafés rencontres, la cabane à sucre furent les principales activités. Les points de service suivants y ont participé : Candiac, Granby, Longueuil, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Sorel.

Le programme d'aide Montérégie (PAM)

Le Virage gère en fiducie le PAM, organisation sans but lucratif et fonctionnant en mode coopératif avec ses membres. Ce programme d'aide s'adresse à près de 13 000 employés, soit la moitié de tous les employés du réseau de la Santé et des Services sociaux en Montérégie, avec une infrastructure minimale, une secrétaire et dix-huit psychologues, dont une coordonnatrice. Avec un budget de plus de 600 000 \$, il a offert au cours de la dernière année près de 6 000 séances d'aide individuelles en plus d'interventions ponctuelles (situations de crise, séances d'information, etc.). Le PAM publie son propre rapport annuel à l'intention de ses membres.

La Fondation des usagers du Virage

La Fondation des usagers du Virage a été mis sur pied en 1991. Son tournoi de golf annuel, principale source de financement depuis trois ans, a permis de recueillir des fonds pour financer des activités à l'intention des usagers afin de les supporter activement dans leur démarche de réadaptation et ainsi favoriser la réintégration dans leur milieu de vie.

Les activités proposées ont un impact sur la persévérance dans le traitement des usagers du Virage et dans l'atteinte des objectifs qu'ils se donnent.

états financiers et rapport du vérificateur

au 31 mars 2005

Les résultats du fonds d'exploitation

	2005	2004
ACTIVITÉS PRINCIPALES		
Revenus		
Agence et MSSS	5 922 762 \$	5 595 003 \$
Recouvrements	71 383	69 727
Autres	34 215	53 630
Total	6 028 360	5 718 360
Charges		
Salaires	2 715 432	2 753 353
Avantages sociaux	938 449	789 683
Charges sociales	420 439	416 186
Autres	1 864 239	1 689 302
Total	5 938 559	5 648 524
Excédent des revenus sur les charges des activités principales	89 801 \$	69 836 \$
ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Revenus		
Financement public et parapublic	799 701 \$	694 000 \$
Revenus d'autres sources	0	0
Total	799 701	694 000
Charges		
Salaires	312 169	281 956
Avantages sociaux	107 977	57 266
Charges sociales	43 381	37 802
Autres	311 922	287 927
Total	775 449	664 951
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) des activités accessoires	24 252	29 049
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) du fonds d'exploitation	114 053 \$	98 885 \$

Bilan du fonds d'exploitation

	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	493 020 \$	431 536 \$
Débiteur – Agence et MSSS	24 414	133 082
Autres débiteurs	629 575	756 097
Charges payées d'avance	7 752	17 558
Créances interfonds	20 199	–
Total de l'actif à court terme	1 174 960	1 338 273
Autres éléments d'actifs	19 742	34 417
Total de l'actif	1 194 702 \$	1 372 690 \$
PASSIF		
À court terme		
Créiteur – Agence et MSSS	– \$	– \$
Autres créiteurs	441 812	517 500
Dettes interfonds	–	94 942
Revenus reportés – activités principales		
• Agence	256 754	223 253
• Autres	–	4 414
Revenus reportés – activités accessoires		
• Programme d'aide aux joueurs pathologiques	192 327	338 273
Total du passif à court terme	890 893	1 178 382
Autres éléments du passif	–	4 552
Total du passif	890 893	1 182 934
Solde du fonds	303 809	189 756
Total du passif et du solde du fonds	1 194 702 \$	1 372 690 \$

Source : rapport financier annuel 2004-2005, vérifié par Moreau, Boisselle, Brunelle & Associés. Le rapport financier annuel complet est disponible à toute personne qui en fait la demande à la direction générale.

Statistiques – Données opérationnelles

	2005	2004	Variation	%
Clientèle admise				
Jours – présence	2 487	2 394	93	3,9
Coût unitaire jour – présence	121 \$	123 \$	(2) \$	(1,6)
Clientèle inscrite				
Entrevues	30 026	35 679	(5 653)	(15,9)
Nombres d'utilisateurs	4 017	3 974	43	1,0
Coût unitaire des entrevues	89 \$	76 \$	13 \$	17,1

CONSEILS OU COMITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

créés en vertu de la Loi

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COLLÈGES ÉLECTORAUX

Population

Richard Bisson (démission le 07-04-2004)

Roger Fournier, 1^{er} vice-président

Maurice Robillard

Poste sans titulaire

Régie régionale et le gouvernement

Hélène Duval

Nicole Payant, 2^e vice-présidente

Poste sans titulaire

Membres cooptés

Marc Caya

Alain Martel

Poste sans titulaire

Fondation

Ronald Tremblay, président

Conseil multidisciplinaire

Guylaine Sarrazin

Comité des usagers

Gilles Brunet

C.A. de certains établissements

Jean Chalin

Directeur général

François Pierre Ménard, secrétaire

SES COMITÉS

Le comité de vérification

Roger Fournier

Nicole Payant, présidente

Maurice Robillard

L'exécutif du conseil multidisciplinaire

Sophie Brisson

Nicole Cantin

Stéphanie Charron

Isabelle Dufour

Doris Gravel

François Pierre Ménard

Guylaine Sarrazin, présidente

Steve Watters

Le comité des usagers

Colette Bilodeau, secrétaire-trésorière

Gilles Brunet, président

Pierrette Côté, substitut

Michèle Émond, substitut

Serge Grenier, administrateur

Gilles Houle, vice-président

Hélène Lacaille, administratrice

Le comité d'éthique et de déontologie

Gilles Brunet

Maurice Robillard

Guylaine Sarrazin

Marc Caya (membre substitut)

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les règles d'éthique et de déontologie relatives à la conduite des membres du conseil d'administration sont inscrites à l'intérieur du Règlement de régie interne, adopté le 8 mars 1998 par le conseil d'administration. Tel que spécifié dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, le code d'éthique et de déontologie porte sur les devoirs et obligations des membres du conseil d'administration, notamment :

- » Traiter des mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts ;
- » Traiter de l'identification de situations de conflit d'intérêts ;

- » Interdire des pratiques reliées à la rémunération de ces personnes ;
- » Traiter des devoirs et obligations de ces personnes même après qu'elles ont cessé d'exercer leurs fonctions ;
- » Prévoir des mécanismes d'application dont la désignation des personnes chargées de l'application du code et la possibilité de sanctions.

Ce document est public et disponible pour consultation.

Au cours du présent exercice, aucun administrateur du Virage n'a fait l'objet d'application des règles de conflits d'intérêts ou de manquement à l'éthique.

le rayonnement du virage

les services externes

Candiac

201, boul. de l'Industrie, 3^e étage
J5R 6A6
Téléphone : (450) 619-6009
Sans frais : 1 877 619-6009

Granby

33, rue Dufferin
J2G 4W5
Téléphone : (450) 375-0022

Longueuil

1525, rue Joliette
J4K 4W4
Téléphone : (450) 651-3113
Sans frais : 1 888 651-3113

Saint-Hubert

5110, boul. Cousineau
J3Y 7G5
Téléphone : (450) 443-2100
Sans frais : 1 800 363-9434

Saint-Hyacinthe

959, rue des Cascades
J2S 3G5
Téléphone : (450) 771-6622
Sans frais : 1 866 770-6622

Saint-Jean-sur-Richelieu

1025, boul. du Séminaire Nord, bureau 101
J3A 1R7
Téléphone : (450) 348-1600
Sans frais : (514) 875-6678

Sorel-Tracy

61, rue Morgan
J3P 3B6
Téléphone : (450) 746-1226

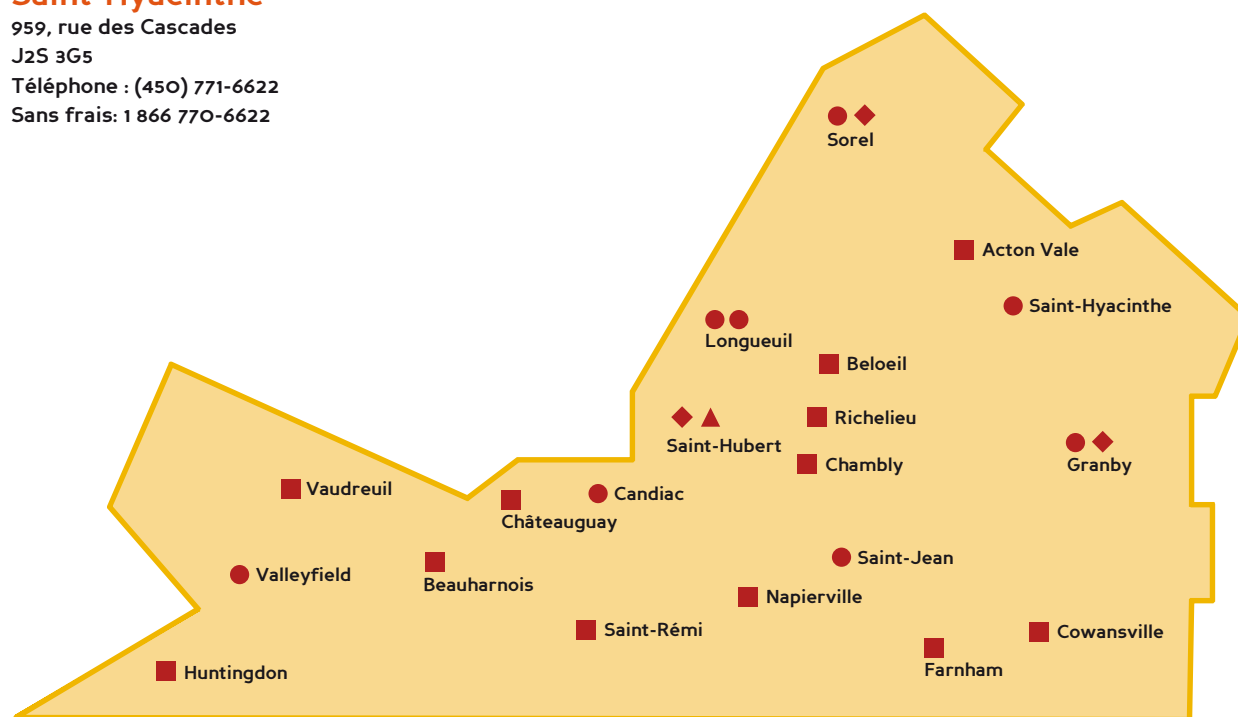
Salaberry-de-Valleyfield

30, avenue du Centenaire, bureau 202
J6S 3L6
Téléphone : (450) 373-5934

les services résidentiels

Saint-Hubert

Téléphone : (450) 651-3113
Sans frais : 1 888 651-3113



Légende :

● Points de service externes de réadaptation

▲ Les services résidentiels de réadaptation

■ Points de chute externes de réadaptation

◆ Services de désintoxication